

## Intérêt patrimonial des tourbières, des espèces en limite d'aire de répartition ?



**Lycopodiella inundata** et **Drosera rotundifolia**

En Europe, les tourbières ont un développement maximal au Nord du 50° parallèle, surtout dans le domaine boréal. A des latitudes plus basses, entre le 50° et le 40° parallèle, les tourbières compensent l'effet latitudinal en se développant en altitude. C'est ce qui se passe en France. Les surfaces de tourbière diminuent pour être quasiment nulle à la

latitude de l'Espagne et de l'Italie centrale.

Du fait de la position géographique de la région Midi-Pyrénées et par les conditions écologiques particulières des biotopes tourbeux, on observe deux groupes d'espèces qui fréquentent les tourbières, en marge de leur aire de distribution principale :

- les espèces atlantiques en limite d'aire orientale : un grand nombre d'espèces de tourbières du domaine atlantique atteignent leur limite orientale de répartition. L'ossifrage (*Narthecium ossifragum*) est absent de l'Aubrac, et le millepertuis des marais (*Hypericum elodes*) n'atteint pas l'Ariège et est très localisé en Aubrac. Parmi les autres espèces à affinité atlantique on

peut noter : *Anagallis tenella*, *Carum verticillatum*, *Carex binervis*, *Juncus acutiflorus*, *Wahlenbergia hederacea*.

- Les espèces boréales ou arcto-alpines en limite d'aire méridionale : ces espèces sont essentiellement localisées dans le domaine boréal. Elles ont trouvé refuge dans les tourbières lors des migrations qui ont suivi le réchauffement post-glaciaire. Ces espèces sont dites « **reliques de l'époque glaciaire** ». La linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*), par exemple, abondante dans le domaine boréal est très localisée en France. En Midi-Pyrénées, on la rencontre en Ariège et en Aubrac, et quelques stations des Hautes-Pyrénées et du Tarn. Parmi les

autres espèces végétales à affinité boréale on peut noter : *Carex limosa*, *Drosera rotundifolia*, *Lycopodiella inundata*, *Trichophorum cespitosum*, *Vaccinium uliginosum*.

Certains vertébrés se réfugient aussi dans les tourbières pour compenser l'effet latitudinal. La vipère péliade (*Vipera berus*) espèce nord eurasiatique, se maintient dans le sud du Massif Central dans les zones tourbeuses, là où les conditions climatiques lui sont favorables. C'est également le cas du lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) et d'un passereau, le Pipit Farlouse (*Anthus pratensis*). Plus au nord, ces espèces fréquentes d'autres biotopes.

### L'expérience d'un adhérent Le Conseil Général du Lot

Le Conseil Général du Lot possède plusieurs zones humides, comprises dans des Espaces Naturels Sensibles du département. Ces espaces sont des réservoirs écologiques remarquables mais fragiles qui bénéficient d'un programme de gestion et de mise en valeur mené par le Conseil Général, en partenariat avec les collectivités locales et différents acteurs (propriétaires, exploitants, chasseurs, randonneurs...).

Le Réseau SAGNE accompagne le Conseil Général du Lot sur deux zones humides : la tourbière de Leyrissou sur la commune de Lherm et le marais des Arques.

La tourbière de Leyrissou, d'une superficie de 1.16 ha, est l'une des rares tourbières neutrobasiées (ou alcaline) de la région Midi-Pyrénées. Elle possède plusieurs espèces floristiques protégées dont la renoncule langue (*Ranunculus lingua*), l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*) et la linaigrette à feuille large (*Eriophorum latifolium*). On note aussi la présence de quelques papillons rares : le Damier de la succise et le Cuivré des marais. Cette tourbière est composée de divers habitats : buissons de saules cendrés, aulnaies marécageuses, cariçaies à laïches élevées, bas-marais à choin noir...

Le marais des Arques, plus vaste, d'une superficie de 12.50 ha est

un marais neutro-alcalin composé de mégaphorbiaies, de cariçaies à laïches des marais et à laïches élevées, et de bois marécageux d'aulnes et de saules. Il constitue une zone de reproduction pour de nombreux batraciens dont la grenouille rieuse, le triton marbré, la salamandre, ...

La gestion de ces deux zones humides doit permettre la préservation du milieu et des espèces remarquables qui y sont liées. Sur la tourbière de Leyrissou, une fauche biennale est réalisée avec exportation de matière. Cette année les très gros touradons de carex seront également broyés. Une clôture a été posée pour limiter la venue des sangliers, qui, avec leurs

souilles, perturbent l'intégrité du milieu.

Sur le marais des Arques, des chevaux sont en pâture l'automne. Le pâturage extensif sera complété par de la fauche biennale des peuplements à grandes laïches. Cette gestion des marais permet de maintenir ces milieux ouverts afin que cette richesse patrimoniale perdure.



Le marais des Arques



## Pratique de gestion, les suivis de végétation



Un suivi attentif de l'évolution du milieu et des communautés végétales permet d'apprécier le degré de réussite de la gestion mise en œuvre, de ses effets sur le milieu, de son adéquation avec les objectifs définis par le plan de gestion. Ainsi est-il possible de déceler un éventuel dysfonctionnement du milieu et d'ajuster en permanence la gestion au plus près des objectifs fixés par le gestionnaire. C'est pourquoi, la gestion d'un milieu naturel doit s'accompagner d'un minimum de suivi. Il en est de même pour les sites laissés à leur évolution

spontanée car il est important de s'assurer que le choix de la non-intervention sur le milieu répond aux objectifs préalablement fixés.

### Comment réaliser un suivi de végétation ?

Avant de définir un protocole, il y a plusieurs questions à se poser de manière à proposer celui qui sera le plus adapté :

1. Pourquoi faire ? orienter la gestion du site, améliorer la connaissance sur la dynamique de végétation, acquérir des informations patrimoniales directes (espèces végétales, habitats naturels) ou indirectes (sur les animaux), suivre un dispositif expérimental, ...
2. Quelle échelle adopter ? le site, la parcelle, l'habitat, l'individu, ...
3. Les paramètres à étudier ? structure de la végétation, composition floristique,

abondance de diverses espèces, ...  
4. la périodicité du suivi ?

En fonction des réponses aux questions, on pourra définir la méthode de suivi à appliquer. Car elle se doit d'être reproductible, de mesurer des critères précis et être non chronophage :

1. les photographies terrestres : la réalisation de photos à partir d'un même point de vue, répétée selon un laps de temps régulier est un excellent moyen pour suivre l'évolution et la physiognomie d'un milieu
2. les relevés phytosociologiques : cette technique permet de suivre de manière très précise l'évolution d'un site en étudiant la composition floristique d'un certains nombre de placettes permanentes, réparties sur différents habitats et suivre leur évolution

3. les protocoles de suivis hydriques : l'utilisation de piézomètres permet de mesurer la profondeur et les fluctuations de la nappe superficielle d'eau libre des tourbières.

Par exemple, sur une tourbière gérée par du pâturage extensif, le changement de physiognomie de la végétation comme l'ouverture du milieu, la régression des ligneux, pourra être mis en évidence par un suivi photographique réalisé au sol. Le battement de la nappe peut être suivi par les relevés piézométriques.

Le suivi n'est pas qu'un simple outil qui valide le choix de la gestion d'un site, il doit permettre également de tirer les leçons des expériences réalisées pour mieux définir la gestion future d'autres sites

## Actualité du Réseau : Première Fête des sagnes au Margnès :

quelle journée !!



Les explications de Francis



Etienne et sa vielle



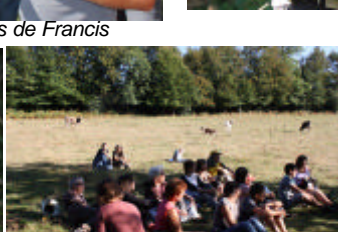
Le repas au Provenças



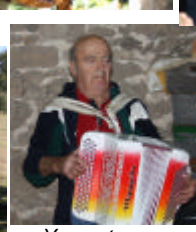
Un monde fou sous un soleil superbe



Une nature incroyablement belle



Le repos après la balade



Yves et son accordéon



Des gens heureux... tout simplement

Lettre d'information diffusée par la poste aux adhérents et par courriel à 250 partenaires du Réseau SAGNE

Rédaction : Scop SAGNE  
Maître d'ouvrage : Rhizobiôme  
Avec le soutien de :



**Rhizobiôme**  
Céline THOMAS  
05.63.75.09.26  
contact@rhizobiome.coop  
reseausagne.rhizobiome.coop